



Maîtrise des consommations
Achats d'énergies électricité / gaz naturel
Certificats d'économie d'énergie
Études énergétiques

ACHATS D'ÉNERGIES ÉLECTRICITÉ / GAZ NATUREL

Optimisez vos achats d'électricité et de gaz naturel !

Territoire d'énergie Loire-Atlantique organise et coordonne des **groupements d'achats en électricité et en gaz naturel** sur le département de la Loire-Atlantique, pour le compte de :

- en électricité : 160 communes, 14 intercommunalités et 18 établissements de services publics, soit **192 membres**.
- en gaz naturel : 64 communes, 14 intercommunalités et 7 établissements de services publics, soit **85 membres**.

Vous pouvez rejoindre nos groupements d'achats d'énergies si vous êtes :

- une commune ou un groupement de communes,
- un établissement d'enseignement privé ou public,
- un établissement médico-social et de santé : hôpitaux, cliniques, ESAT, EHPAD, foyers...
- un établissement exerçant une mission d'intérêt général : bailleurs sociaux, crèches...

Les marchés en cours et la réglementation

ÉLECTRICITÉ - DURÉE : 3 ANS (01/01/2021 au 31/12/2023)

FOURNISSEURS	PUISSANCES SOUSCRITES	SEGMENTS	TARIFS
ENGIE	> 36 KVA	C4/C3/C2/C1	Anciens tarifs jaunes et verts
EDF	< 36 KVA	C5	Anciens tarifs bleus

Fin des tarifs réglementés de vente

QUI ?

Pour les entreprises > 9 salariés OU > 2 millions d'€ de chiffre d'affaires ou recettes ou bilan.

QUAND ?

01/01/2020
Fin de la commercialisation des contrats.

31/12/2020
Extinction des contrats.

GAZ NATUREL - DURÉE : 4 ANS (01/07/2019 au 30/06/2023)

FOURNISSEURS	MARCHÉS SUBSÉQUENTS	PÉRIODES	TARIFS
ENI et GAZ DE BORDEAUX	1	01/07/2019 au 30/06/2021	Tous les compteurs
ENGIE et GAZ DE BORDEAUX	2	01/07/2021 au 30/06/2023	Tous les compteurs

Fin des tarifs réglementés de vente

QUI ?

Tous les consommateurs sont concernés.

QUAND ?

20/11/2019
Fin de la commercialisation des contrats.

01/12/2020
Extinction des contrats pour les professionnels de petites, moyennes et grandes entreprises.

Pourquoi adhérer à nos groupements d'achats d'énergies ?

Territoire d'énergie Loire-Atlantique est une structure publique qui agit en toute neutralité dans l'intérêt du service public et de ses usagers.



Des tarifs attractifs négociés pour le compte des groupements

Les groupements d'achats du Territoire d'énergie Loire-Atlantique garantissent un **coût de fourniture attractif pour chaque adhérent**, pendant la durée du marché.

Pour le compte des groupements, Territoire d'énergie Loire-Atlantique définit une stratégie d'achat pour **bénéficier au mieux des opportunités des marchés de l'énergie**.



Une relation directe avec les fournisseurs

Chaque adhérent au(x) groupement(s) **gère et exécute ses contrats** sur la base des prix négociés par le(s) groupement(s) **en direct avec le fournisseur retenu**.



La mise à disposition d'un outil de gestion énergétique et patrimoniale

Territoire d'énergie Loire-Atlantique vous met à disposition gratuitement la **plateforme logicielle de gestion énergétique et patrimoniale SYDECONSO** et forme votre personnel à l'utilisation de cet outil.



L'analyse de la facturation et l'optimisation tarifaire

Territoire d'énergie Loire-Atlantique **analyse vos factures** et **propose des optimisations tarifaires** afin que les contrats de chacun de vos sites correspondent à vos besoins.



Le bilan des consommations énergétiques annuelles

Chaque année, Territoire d'énergie Loire-Atlantique vous adresse un **bilan des consommations énergétiques de vos bâtiments**.

EN TANT QUE COORDONNATEUR DES GROUPEMENTS, TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE :

- se charge de la passation des marchés,
- vous assiste dans la gestion de vos contrats et dans la relation auprès de votre fournisseur grâce à un interlocuteur dédié,
- apporte son expertise sur les questions techniques et juridiques liées aux achats d'énergies.



COMMENT ADHÉRER ?

- Contacter Territoire d'énergie Loire-Atlantique.
- Adresser une demande d'adhésion au groupement par mail.
- Prendre une délibération.
- Signer la convention d'adhésion au(x) groupement(s) d'achats avec Territoire d'énergie Loire-Atlantique.

Si votre commune est déjà engagée auprès d'un fournisseur, vous pouvez tout de même adhérer à notre groupement. Vous l'intégrerez lorsque votre offre en cours se terminera.

Consultez le guide sur notre site internet en page d'accueil rubrique : « Les publications »



CONTACT

Romain BUFFET, Chargé de missions
Transition énergétique

📞 02 44 76 20 85

✉️ romain.bufferet@te44.fr

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.te44.fr

Bâtiment F – Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault CEDEX 1

T. 02 51 80 45 70 – contacts@te44.fr